

Débat public Réseau Express Grand Lille

Du 2 avril au 22 juillet 2015



Réunion publique Hénin-Beaumont 6 mai 2015

19h00	5'	Accueil Républicain par Mr Steeve BRIOIS, Maire d'Hénin-Beaumont
19h05	10'	Présentation du débat public REGL par Jérôme Laurent, membre de la CPDP
19h15	25'	Film (5') + présentation du projet REGL par le maître d'ouvrage (20')
19h40	1H	Échanges avec la salle
20h40	15'	Sujets locaux, par exemple : - Patrimoine mondial - Paysage - Implantation des gares et développement urbain introduction par Jérôme Laurent, puis présentation (patrimoine mondial et paysage) par J.F. CARON, 1 ^{er} vice-président de la Mission Bassin Minier
20H55	1H05	Échanges avec le public sur les sujets locaux
22h00		Fin de la réunion

La Commission nationale du débat public (CNDP)

Créée en 1995, devenue autorité indépendante en 2002

Obligation de saisine pour les projets d'aménagement ou d'équipement :

- d'intérêt national, présentant
 - de forts enjeux socio-économiques
 - ou des impacts significatifs sur l'environnement
 - ou des impacts sur l'aménagement du territoire
- de plus de 300 M€

Depuis 2002 : 69 débats publics ; 45 concertations recommandées ;
21 concertations post débat public

Les valeurs de la CNDP

Transparence

La CNDP doit permettre la mise à disposition du public de toutes les informations et études disponibles sur le projet concerné

Débat argumenté

Les participants au débat doivent apporter des arguments expliquant et justifiant leur point de vue

Égalité de traitement

Toute personne concernée par le projet doit pouvoir participer au débat

Indépendance

Vis à vis des maîtres d'ouvrage

Neutralité Impartialité

Le débat public n'est pas le lieu de la décision

Qui anime le débat ?

Une commission indépendante et neutre :

Les six membres :



Sylvie HAUDEBOURG,
Assad FERGUENE,
Nathalie DURAND
Jacques ARCHIMBAUD (Président),
Michèle TILMONT,
Jérôme LAURENT

A partir de quoi débat-on ?

- Le dossier du Maître d'ouvrage et sa synthèse
- Les études qui ont servi à son élaboration
- Les études recensées par la Commission
- Les documents que le public souhaite « porter à connaissance »

De quoi est-il proposé de débattre ?

1. Quel(s) diagnostic(s) sur les mobilités actuelles et les besoins à venir ?
Quel état du réseau ferroviaire existant et quelles potentialités ?
2. Quels projets d'infrastructures et de services ferroviaires pour
quelles visions du territoire à l'horizon 2025/2030 ?
3. Comment changer les comportements de déplacement ?
4. Le REGL, bénéfices et impacts.
Comparaison avec d'autres scénarios



Comment participer ?

- **Neuf** réunions publiques
- **Quarante** points de contact
- **Onze** rendez-vous avec les acteurs du territoire
- **Cinq** après-midi d'auditions publiques
- **La fabrique** des propositions

▪ **Le site Internet** du débat

cndp

Commission nationale
du débat public

| Vous donner la parole
et la faire entendre.

<http://regl.debatpublic.fr>

Les grandes étapes du débat

Compte Rendu du débat

Préparation
4 mois

Déroulement
env. 4 mois

2 mois
maximum

3 mois
maximum

3 décembre

2 avril

22 juillet

22 septembre

Délibération du
Conseil régional

Nomination
du président
du débat

Ouverture
du débat

Clôture
du débat

Publication du
compte rendu

La réunion de ce soir

Deux parties :

- Partie 1 : **générale** = 1H30
- Partie 2 : **sujets locaux** = 1H30



Des temps d'échange avec la salle :

- Des fiches « Donnez votre avis-posez votre question »
- 3 min par intervention
- Un questionnaire d'évaluation



Les prochains temps forts du débat

Rendez-vous avec les acteurs de la protection des patrimoines, des paysages et de l'environnement

12 mai, 18h-20h30, Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités à Lille

Débat mobile

Du 04 au 07 mai, Bassin Minier

Réunion publique d'Arras

19 mai, 19h-22h, Salle Atria (sous l'hôtel Mercure)